

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES TERRES D'AUXOIS
ASSEMBLEE GENERALE DU JEUDI 27 OCTOBRE 2022

Le vingt-sept octobre deux-mille-vingt-deux, le conseil communautaire de la Communauté de communes des Terres d'Auxois, s'est réuni en présentiel à Semur-en-Auxois sous la Présidence de Monsieur Jean-Michel PÉTREAU, Président de la Communauté de communes des Terres d'Auxois.

Convocation en date du vingt-et-un octobre deux-mille-vingt-deux.

Affichage en date du vingt-et-un octobre deux-mille-vingt-deux.

ETAIENT PRESENTS :

ILLIG Véronique, BERTHOLLE Thierry, FAILLY Monique, GLORIA Patricia (*Suppléante*), DELAYE Alain, BAUBY Bruno, DEMOURON Éric, HOPGOOD Samuel, DE ABREU Olivier, VIRELY Jean-Marie, PHILIPPOT Jean-Noël, ROGER Bernard (*suppléant*), PERROT Norbert, GARRAUT Jean-Michel, PUCCINELLI Anita, MASSE Annick (*suppléante*), QUINCEY Nathalie, GALAUD Samuel, LAGNEAU Michel, BARRIER Pascal, LEPEE Sophie, PETREAU Jean-Michel, DEBEAUPUIS Franck, VOISENET Françoise, BAULOT Jean-Denis, PAGEOT Patrick, ROUX Patrick, BRULEY Daniel, EAP DUPIN Martine, RICHARDET Patrick, FAURE-STERNAD Pierre, SADON Catherine, PERNETTE Jean-Claude, JOBIC Véronique, BAULOT Éric, JOBERT Sandrine, BOTTINI Dominique, LE MESRE DE PAS Clotilde, CHAUVELOT Catherine, DAUMAIN Thierry, GIRARD Loïc, CORNU Hubert, BOURGEOIS François, CORNAUT Michel (*suppléant*), REAL Amélie, POUPÉE Dominique, GUENEAU Alain, CLERC Bernard MARIE Alain, FLANET Bernard, COURTOIS Alain (*suppléant*), FRANKELSTEIN Noël, VANTELOT Dominique.

SUPPLEANTS PRESENTS N'AYANT PAS LE DROIT DE VOTE :

PICARDAT Richard, ROBIN Marchand.

ABSENTS EXCUSES :

LALLEMANT Jean-François, MÉNÉTRIER Adrien, MASSÉ Jean-Michel, JEANNIN Brian, BIZOT Ludivine, FAIVRE Hélène, COLLIN Éric, RIPES Pascal (donne pouvoir à É. DEMOURON), LACHOT Paul, BOUHOT Isabelle (donne pouvoir à S. HOPGOOD), SIVRY Edwige, PAUT Jean-Pierre, GAILLARDIN Michel, TARDIT Virginie (donne pouvoir à J.M VIRELY), DELAGE Corinne, CRIBLIER Chantal (donne pouvoir à A. REAL), CAVEROT Sylvain, BAUBY Béatrice, BLANDIN Gérard, PERNET Carine, CORTOT Michel, LÜDI Jacky, LECHATON Rosine, CARAYON Christian, TROUILLIER Xavier, MASSON Denis, FLAMAND Éric, FINELLE Jean-Luc, NORE Patricia, BOUTIER Benoist, BRECHAT Geneviève, RENAULT Thierry, LECHENAULT Raymond, CREUSOT Patrick (donne pouvoir à J.C PERNETTE), MICHEL Luc (donne pouvoir à C. SADON), JACQUENET Jacques, DONADONI Jean-François (donne pouvoir à S. JOBERT), CORTOT Laurence, GARIN Anne, LARGY Hélène (donne pouvoir à L. GIRARD), LASNIER BINA Patricia (donne pouvoir à H. CORNU), CHAUMET Valérie, LANIER Yves, VAILLÉ Pierre, ROUSSEAU Pierre (donne pouvoir à D. BRULEY), SARRAZIN Jean-Marc, DEFFONTAINES François-Marie (donne pouvoir à S.LEPEE), LACHAUME Pascal (donne pouvoir à A. PUCCINELLI), GUENIFFEY Philippe (donne pouvoir à N. PERROT), PISSOT Serge, PARIZOT Pierre, MONOT Evelyne, PAUT Bernard, LETERRIER Jeanne- Marie (donne pouvoir à D. VANTELOT), MUNIER Philippe, JOBARD Etienne.

Secrétaire de séance : BRULEY Daniel

Nombre de membres en exercice	Nombre de membres présents	Nombre de procurations	Nombre de Suffrages possible
104	De 18h00 à 20h00 : 53	14	67

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU
JEUDI 27 OCTOBRE 2022**

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU JEUDI 27 OCTOBRE 2022

1. Point d'actualité

Ferme du Hameau

Jean-Michel GARRAUT **demande** si la ferme du hameau est vendue.

Le Président **répond** par l'affirmative.

Samuel GALAUD **précise** que pour le moment la voirie est communautaire. Après les travaux de remise en état (la chaussée est très dégradée), elle reviendra à la commune.

Le Président **salue** la présence de Madame SAVARD.

ZRR

Le Président **rappelle** l'intervention de Madame Anne Catherine LOISIER concernant la Zone de revitalisation rurale (ZRR) et notamment sur le dispositif d'exonération fiscale pour les entreprises qui s'installent sur un territoire en ZRR. Le gouvernement réfléchit avec une délégation parlementaire à supprimer certaines ZRR. En décembre 2023, sortie du dispositif c'est-à-dire que si un entrepreneur veut s'installer, il ira sur un territoire où la ZRR est existante. Il y a aura un problème de mise en concurrence des territoires.

ZAN

Le Président **explique** que le principe est de ne pas construire sur les terrains agricoles et les terrains naturels pour préserver la biodiversité et l'environnement. En 2050, l'objectif est zéro artificialisation, c'est-à-dire, qu'il n'y aura plus possibilité de construire sur des terres nouvelles.

Dans un premier temps, il y aura un travail de recensement dans toutes les communes de tous les biens artificialisés sur les 10 dernières années (jardins, voie verte inclus le ZAN. Le bilan des constructions sur les 10 dernières années sera divisé par deux, ce qui déterminera le nombre de m² qui peuvent être aménagés. La crainte est que la métropole en tirerait plus de bénéfices. Inquiet sur la façon dont le calcul sera fait. Les communes seront sollicitées pour transmettre le bilan de ce qui a été construit.

Amélie REAL **demande** si c'est une obligation de transmettre le bilan ?

Le Président **répond** par l'affirmative, c'est une obligation règlementaire.

Samuel GALAUD **indique** que cela va favoriser le SCOT.

Le Président **répond** très certainement. Le PETR a déjà une délimitation sur l'ensemble du PETR Auxois Morvan. Il faut savoir que pour réaliser un SCOT cela à un coût qui est d'environ 1 000 000 euros, financés au prorata du nombre d'habitants du territoire.

Transports

Le Président **salue** Monique FAILLY qui a sollicité un arrêt de bus dans sa commune à Brain. Depuis 2011, elle travaille sur le dossier, Monique a obtenu satisfaction, cette installation aura lieu en 2023.